

Sur l'ancienne route de Paris à Nantes

Traversée de Champtocé-sur-Loire à Ingrandes-sur-Loire

Ci-joint quatre photocopies sur lesquelles le tracé de l'ancienne route de Paris à Nantes a été indiqué en rouge.

La première est le plan actuel du bourg tel qu'il a été publié à plusieurs reprises dans le bulletin municipal.

Les trois autres, numérotées en rouge et en chiffres romains, sont les photocopies des premiers plans cadastraux des communes d'Ingrandes et de Champtocé. Le premier plan cadastral d'Ingrandes a été établi en 1835. Ingrandes est l'une des communes, en dehors des villes, où le cadastre a été établi le plus tardivement. Le cadastre de Champtocé date de la même époque, mais vraisemblablement un peu plus tôt. Le premier plan de Montrelais, donc de la rue du Fresne, remonte à 1824.

Il aurait été souhaitable de réunir ces photocopies en une seule planche. Solution impossible à réaliser parce que, aussi étonnant que cela puisse paraître, les plans ont été dessinés selon des échelles différentes : 1/10 000 pour Ingrandes, 1/20 000 pour Champtocé, ceci pour la campagne. Quant au bourg d'Ingrandes, il a été dressé à l'échelle de 1/2 500, d'où l'impossibilité de faire cadrer ces photocopies. Les dates auxquelles ont été dressés ces plans sont relativement proches de la fin du 18ème siècle et doivent représenter à quelque chose près le pays tel qu'il existait à l'époque. A noter que la ligne de chemin de fer n'y figure pas pour la bonne raison qu'elle ne fût établie qu'entre 1848 et 1851, d'où probablement quelques modifications dans le tracé des chemins existant actuellement. Par contre est indiqué sur les différents plans le tracé actuel de la RN 23, celle-ci ayant été mise en service vers 1780.

Dernier point à préciser, les deux dépressions au Rocher et à l'entrée du chemin menant à l'usine Guimard, qui semblent incompatibles avec l'existence de cette route, étaient à l'époque évitées par un décrochement assez prononcé vers le nord et dont aujourd'hui il ne semble pas subsister de traces, les terres cultivées l'ayant accaparé.

Ingrandes, érigé sur une bande rocheuse aboutant la Loire donc pratiquement non inondable, avec l'embouchure de la Boire (ex-bras de Loire) formant un port naturel, constituait un lieu privilégié pour l'implantation d'une agglomération. On ne possède aucun document permettant de situer la création du bourg qui doit être très ancienne. De source bretonne, le traité d'Angers intervenu entre Nominoë, roi des Bretons, et Charles le Chauve en 851 fixant la limite de la Bretagne à la rue de la Pierre de Bretagne, suggère l'existence déjà à cette époque d'un habitat. Les premiers documents écrits attestant l'existence d'Ingrandes (alors Ingrandia ou Ingranda) et de son château remontent vers l'an mil.

Le tracé de cette route, si proche de la Boire, la rendant soumise aux inondations étonne. Il faut se rappeler que, dans les temps primitifs, les fleuves étaient les grands moyens de communication, « les grands chemins qui marchent tout seuls », accompagnés dans leur parcours par une piste, un chemin de halage d'où le nom de « chemin de rive ». Peut-être le tracé entre Champtocé et Ingrandes n'était-il que le reste d'une voie très ancienne ? Quant au risque d'inondation, il faut remarquer qu'à l'époque la levée de la Possonnière à Champtocé, de même que celle de Montjean à Saint-Florent, n'existait pas. En cas de crue, la Loire inondait toutes les vallées, allant jusqu'aux pieds du Mesnil et atteignant (sauf exceptions) un niveau moindre. Et puis les routes d'alors, souvent suites de fondrières, réservaient à ceux qui les empruntaient un certain nombre d'aléas dont la possibilité de crues faisait partie.

Il faut avouer que l'état actuel des chemins, restes de l'ancienne route, aurait tendance à nous rendre sceptiques sur l'existence de cette même route. Heureusement de multiples archives et cartes anciennes en attestent indiscutablement l'existence.

La carte particulière d'Anjou et de Touraine, par Guillaume de l'Île, premier géographe du roi, dressée vers 1720, dont un exemplaire existe aux archives du Maine-et-Loire, indique d'une façon précise le tracé de la route royale d'Angers à Nantes. C'est en plus tortueux le tracé de l'actuelle RN 23. La route d'alors quitte Angers par le « pavé du Roi », l'actuelle rue de la Barre, gagne ensuite La Roche au Breuil (Saint-Jean-de-Linières), traverse le bourg de Saint-Martin-du-Fouilloux, passe devant Serrant, traverse Saint-Georges-sur-Loire, vraisemblablement aussi le bourg de Saint-Germain-des-Prés, aborde Champtocé en prenant la rue de la Petite Confiance (Célestin Port le confirme), longe la Boire, atteint Ingrandes par la levée du Mesurage pour en sortir par le chemin des Porteaux, franchit la frontière Anjou-Bretagne, gagne le bourg de la Brellerie pour redescendre par le Cassoir et rejoindre Montrelais puis Varades. Sur cette carte, il est nettement indiqué la descente de cette route vers le Cassoir et Montrelais. La côte de Bray et les suivantes sont figurées sous forme de petits monts situés au nord de la route.

Le guide du 18ème siècle, intitulé « Les grandes routes de la Généralité de Tours » par Poitevin, signale que la route C venant de Paris par Chartres emprunte la chaussée de Champtocé qui est en mauvais état, ainsi que les abords et sorties d'Ingrandes. (Le mot « chaussée » au 18ème siècle avait un sens limité de traversée des lieux bas et marécageux).

Les archives du prieuré de Villeneuve, conservées aux archives du Maine-et-Loire, font état à maintes reprises de la traversée d'Ingrandes par cette route. La levée du Mesurage est qualifiée de chemin d'Angers. Il existe même un plan partiel concernant le Mesurage, la Croix-Boulay et l'arrivée de notre route qualifiée de « Chemin bas d'Angers ». Quant à la partie ouest d'Ingrandes, la rue de la Mairie, le début de la route de la Riottière et le chemin des Guillaumières sont maintes fois qualifiés de « Grand chemin Nantois », nantois étant l'orthographe du 18ème siècle de nantais.

Le guide indiqué ci-dessus fait état du mauvais état des abords d'Ingrandes. La levée du Mesurage n'est pas protégée du côté de la Loire par un revêtement de pierres, ce qui la rend fragile. Son niveau est plus bas que l'actuel.

Dès 1785, il existe un projet de mettre cette levée au-dessus des crues de la Loire. Pour ce faire le comte de Serrant donne 300 livres et le Roi 600 livres. Au cours des ans, la levée du Mesurage devait continuer à se dégrader. Le 28 septembre 1838, le maire d'Ingrandes

écrivait au Préfet du Maine-et-Loire pour lui demander l'autorisation d'employer les ressources de la commune pour l'amélioration du chemin de Tournebride et surtout de la « chaussée du Mesurage qui y conduit partant d'Ingrandes et qui est trop basse... ».

Tel était le « Grand Chemin » reliant Paris à Nantes, tout au moins dans sa traversée de Champtocé à Ingrandes et ce depuis la Renaissance et peut-être avant, jusqu'aux environs de l'année 1780, date de la mise en service de la nouvelle route, ancêtre de l'actuelle RN 23.

Cette profonde modification n'avait pas un caractère local mais procédait de la réorganisation à l'échelon du Royaume du réseau routier, œuvre de Trudaine directeur des Ponts-et-Chaussées pendant 23 ans. Œuvre magistrale dotant la France d'un ensemble routier qui fit l'envie des nations voisines jusqu'en 1930, date de l'extension du trafic automobile appelant la création notamment des autoroutes. Cette rationalisation à partir de 1750 du réseau routier élargissait les anciennes routes en les modernisant ; de tortueuses qu'elles étaient obligatoirement puisque desservant les villages, elles furent retracées, rendues droites dans toute la mesure du possible compte tenu du terrain. Leur construction bénéficia de techniques nouvelles : construites sur de solides assises, légèrement bombées, encadrées de part et d'autre de fossés, ombragées par des files d'arbres, d'une largeur approchant la vingtaine de mètres et franchissant les rivières sur des ponts de pierre.

Cette indéniable modernisation eût sa contrepartie. Les longues lignes droites, par le fait même, évitèrent les bourgs, les isolant. Il fallut construire de véritables bretelles de raccordement. Ce fût le cas d'Ingrandes. La route de Tournebride n'existait pratiquement qu'à l'état de projet. Sa construction en 1788 grâce à un atelier de charité destiné à donner du travail aux pauvres, était en panne faute de crédits et la seule façon de rejoindre Villeménard (le mot Tournebride est ignoré dans les archives du 18ème siècle) était d'emprunter un petit chemin partant de la Chaussée et longeant l'étang, qui d'ailleurs figure sur la feuille cadastrale n°2 teinté en vert et qui maintenant n'existe plus.

Quant à la route de la Riottière, elle existait à la fin du 18ème siècle mais en fort mauvais état. Lors du passage à Ingrandes, où ils couchèrent dans la nuit du 12 au 13 septembre 1792, de 408 prêtres réfractaires à la Constitution civile du clergé qui étaient déportés en Espagne, les voitures les transportant restèrent à la Riottière (vraisemblablement par suite du mauvais état de la route) nous dit l'un d'eux dans ses mémoires. « La route de traverse à Ingrandes, nous dit un autre, fût bien pénible pour les gens âgés et dont la vue était mauvaise ».

Autre témoignage du caractère peu carrossable de cette route. Le 18 octobre 1793, l'armée vendéenne ayant traversé la Loire à Saint-Florent et à Cul-de-Bœuf entama la malheureuse Virée de galerne. Son itinéraire, pour le plus gros de la troupe, passait par Varades, la Riottière et la route de candé. Or le carrefour de la Riottière était gardé par 800 soldats républicains appuyés par de l'artillerie. L'assaut vendéen fût d'une telle violence qu'il pulvérisa littéralement les volontaires nationaux, les mettant en déroute jusqu'à Saint-Georges. Cette bataille complètement oubliée des Ingrandais était connue à l'époque sous le nom de la « grande déroute d'Ingrandes ». La voie étant ainsi rendue libre, les 80 à 100 000 vendéens passèrent la nuit du 18 au 19 octobre soit dans Ingrandes même, soit en cantonnant sur la route d'Angers. Les feux de bivouac étaient visibles d'Ingrandes d'après des témoins. Parmi les suivants étaient le malheureux généralissime Lescure, grièvement

blessé aux environs de Cholet et dont la berline resta à la Riottière, l'état du blessé ne pouvant pas supporter les cahots. Il devait décéder quelques jours plus tard.

L'examen de la carte de Cassini de 1780 pose un problème sur la date de création de la route de la Riottière, tout au moins pour la partie comprise entre le carrefour du Brûlis et la RN 23. Sur cette carte est très nettement indiqué le chemin de la Combaudière, aujourd'hui rue du Brûlis, qui à cette époque franchissait la RN 23 toute nouvellement mise en service, passait à l'est du château et de la ferme de la Combaudière et rejoignait la route de Candé vers le corps de garde. On a l'impression que primitivement c'était bien la route de Candé elle-même, d'autant plus que la frontière entre l'Anjou et la Bretagne est très nettement indiquée comme suivant le bord est de ce chemin pour rejoindre le chemin des Guillaumières jusqu'au chemin appelé maintenant des Moncellières (alors qu'en 1835 on parlait du chemin noir), et gagnait la rue de la Pierre de Bretagne. Hypothèse étayée par :

- le fait que tout le terrain entre la rue du Brûlis et la route de la Riottière constitue le lieu-dit « le Fief égaré ». Au 18^{ème} siècle, le mot « égaré » avait le sens de mis à part, séparé (de l'Anjou ?).

- le fait que le fief de la Combaudière a toujours fait partie de la paroisse de Montrelais. Toute la généalogie des Ménardeau, propriétaires à cette époque de la Combaudière, est à rechercher dans les archives de cette dernière paroisse.

Telle était la situation géographique d'Ingrandes à la veille de la Révolution. Il n'en a pas toujours été ainsi. Dès la conquête de la Gaule, le site appelé ultérieurement Ingrandes était relié presque directement à Angers et à Nantes par la voie romaine reliant ces deux villes. Le tracé en est bien connu grâce à l'étude de Monsieur Marcot, de la Possonnière. Il s'agissait d'une voie pavée, les géomètres romains aimant les longues lignes droites, ce qui impliquait des pentes pouvant atteindre les 20 %. Inutile de dire que de telles dénivellations interdisaient l'emploi de chariots. Ces voies, négligeant les petites agglomérations dans la mesure où elles existaient, étaient par le fait même réservées aux piétons, les fameuses légions, et aux cavaliers, les courriers de l'Empereur. Ces derniers, grâce à des relais, parcouraient la distance Angers-Nantes en une journée. Cette voie rejoignait Ingrandes à peu près à la hauteur de l'ancien passage à niveau de Tournebride, suivait en gros le tracé de la voie ferrée en direction de Montrelais et la suite. Un fait intéressant, outre la découverte au début du 19^{ème} siècle d'un trésor composé de pièces romaines, est la dénomination de l'Etang dont le nom véritable révélé par les archives des 17 et 18^{èmes} siècles est l'étang des Trouches. Le mot « trouche », maintenant disparu de la langue française, d'après les dictionnaires du 17^{ème} siècle signifiait « chemin taillé en creux et dont le fond était pavé ». De là à y voir une réminiscence de cette voie romaine, il n'y a qu'un pas à franchir.

Quel Ingrandais empruntant aujourd'hui la rue de la Mairie, soupçonne un instant qu'il foule une partie du Grand Chemin reliant pendant des siècles Paris à Nantes et qu'il met ainsi ses pas dans ceux des plus hautes notabilités qui ont emprunté cette voie ? La liste en est longue, si tant est qu'on puisse l'établir. Rappelons pour le plaisir quelques-uns de ces passages les plus marquants.

Le 11 août 1614, Louis XIII alors âgé de 13 ans arrive par bateau à Ingrandes à 14 heures 45 et passe une bonne heure dans un cabaret au bord de l'eau. Toute son escorte de gendarmes et de chevaux légers franchit le bourg qui à cette époque comprend quelques centaines d'habitants. On imagine le brouhaha ainsi provoqué et l'arrogance de ces

Messieurs de la Cour interpellant nos roturiers d'ancêtres. Louis XIII, que la navigation amuse, renvoie son escorte par voie de terre, mais à 16 heures au moment de reprendre le bateau, les bateliers annoncent que le vent d'Ouest s'est levé interdisant l'arrivée à Ancenis dans la soirée. On embarque le Roi dans un carrosse mais l'arrière-garde resté en attente est peu nombreuse et sa Majesté a peur. Il charge lui-même deux pistolets de deux balles chacun et arrive par la route (les Guillonnières, les Porteaux, la Breslerie etc...) à 19 heures à Ancenis. Le dimanche 31 août, le Roi revenant de Nantes part à 7 heures d'Ancenis à cheval jusqu'à Ingrandes. Là il monte en carrosse et poursuit sa route jusqu'à Angers où il retrouve la Reine mère.

Août 1661, Ingrandes fût gâté par le passage d'une « foultitude » de hautes et puissantes personnalités tant par la Loire que par la route. La raison de ces déplacements ? La tenue à Nantes des Etats de Bretagne.

Dès le 26 août, défilent dans notre rue de la Mairie les Grandes compagnies de gardes suisses. Le 28, c'est le tour des douze compagnies de gardes françaises. Le 31, c'est Louis XIV en personne avec son escorte, son carrosse ayant versé aux environs de Serrant, qui termine l'étape d'Ancenis à cheval entouré de la cavalerie royale, gendarmes et mousquetaires compris.

En même temps défilaient sur la Loire, sans s'arrêter à Ingrandes, plusieurs cabanes (bateau muni à l'arrière d'une vraie cabine) magnifiquement décorées et munies chacune de 12 à 15 rameurs contenant différentes personnalités, le comte de Brienne ministre des Affaires étrangères, Colbert et le surintendant des Finances Fouquet. L'un des motifs du voyage royal était justement l'arrestation de Fouquet qui avait eu le malheur de déplaire au Roi Soleil. Le 5 septembre, d'Artagnan sous-lieutenant de la compagnie des mousquetaires (celui qui hanta nos rêves d'enfant) arrête le Surintendant place de la Cathédrale à Nantes. Le 7, d'Artagnan couche à Ingrandes avec son escorte de 15 mousquetaires et son prisonnier accompagné de son domestique et de son médecin. Le lendemain, départ du convoi pour Angers où Fouquet est interné, commençant son calvaire de 18 années (jusqu'à sa mort) comme prisonnier d'Etat.

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples de hautes personnalités ayant emprunté notre rue de la Mairie. Le détail de ces récits peut rendre sceptique sur leur authenticité. Tous ces détails proviennent d'archives. En ce qui concerne Louis XIII, c'est son médecin Jean Héroard accompagnant le roi qui tient d'une façon très précise le récit des faits et gestes de son royal client, dans un style télégraphique. Son manuscrit est déposé aux Archives nationales et a été publié dans la revue l'Anjou historique dont la collection complète existe à la bibliothèque d'Angers.

Ces deux moyens de locomotion, la Loire et la route royale se touchant littéralement dans Ingrandes, expliquent entre autres le nombre assez élevé d'auberges ou « hôtelleries » existant alors à Ingrandes, ville d'étape d'autant plus obligatoire que la douane Anjou-Bretagne n'accélérait pas le trafic, surtout sur la Loire. Les cahiers de doléances de 1789 en font foi.

Un dernier détail avant de clore cette note. Une de ces « hôtelleries » portait l'enseigne « Au Grand Louis ». Elle était située dans une assez importante bâtisse style 17ème siècle et qui existe toujours sur la place de l'Eglise. Elle cessa son activité au début du siècle. Une légende tenace parmi les Ingrandais prétendait que Louis XIV y avait couché. Il y une

soixantaine d'années, Monsieur Moriceau père, propriétaire dudit immeuble, montrait volontiers une assez grande chambre voûtée située au premier étage et prenant jour sur la place, en précisant que c'était la chambre du Roi (paraît-il, ajoutait-il prudemment). Malheureusement pour la petite histoire rien n'est plus faux. Le passage du Roi Soleil dans Ingrandes se situe en 1661 et la création de « l'hôtellerie » remonte d'après Célestin Port seulement à 1704.

Angers, le 1er septembre 1995

Jean Ménager

Sur l'ancienne route de Paris à Nantes

Traversée de Champtocé-sur-Loire à Ingrandes-sur-Loire

Ci-joint quatre photocopies sur lesquelles le tracé de l'ancienne route de Paris à Nantes a été indiqué en rouge.

La première est le plan actuel du bourg tel qu'il a été publié à plusieurs reprises dans le bulletin municipal.

Les trois autres, numérotées en rouge et en chiffres romains, sont les photocopies des premiers plans cadastraux des communes d'Ingrandes et de Champtocé. Le premier plan cadastral d'Ingrandes a été établi en 1835. Ingrandes est l'une des communes, en dehors des villes, où le cadastre a été établi le plus tardivement. Le cadastre de Champtocé date de la même époque, mais vraisemblablement un peu plus tôt. Le premier plan de Montrelais, donc de la rue du Fresne, remonte à 1824.

Il aurait été souhaitable de réunir ces photocopies en une seule planche. Solution impossible à réaliser parce que, aussi étonnant que cela puisse paraître, les plans ont été dessinés selon des échelles différentes : 1/10 000 pour Ingrandes, 1/20 000 pour Champtocé, ceci pour la campagne. Quant au bourg d'Ingrandes, il a été dressé à l'échelle de 1/2 500, d'où l'impossibilité de faire cadrer ces photocopies. Les dates auxquelles ont été dressés ces plans sont relativement proches de la fin du 18^{ème} siècle et doivent représenter à quelque chose près le pays tel qu'il existait à l'époque. A noter que la ligne de chemin de fer n'y figure pas pour la bonne raison qu'elle ne fût établie qu'entre 1848 et 1851, d'où probablement quelques modifications dans le tracé des chemins existant actuellement. Par contre est indiqué sur les différents plans le tracé actuel de la RN 23, celle-ci ayant été mise en service vers 1780.

Dernier point à préciser, les deux dépressions au Rocher et à l'entrée du chemin menant à l'usine Guimard, qui semblent incompatibles avec l'existence de cette route, étaient à l'époque évitées par un décrochement assez prononcé vers le nord et dont aujourd'hui il ne semble pas subsister de traces, les terres cultivées l'ayant accaparé.

Ingrandes, érigé sur une bande rocheuse aboutant la Loire donc pratiquement non inondable, avec l'embouchure de la Boire (ex-bras de Loire) formant un port naturel, constituait un lieu privilégié pour l'implantation d'une agglomération. On ne possède aucun document permettant de situer la création du bourg qui doit être très ancienne. De source bretonne, le traité d'Angers intervenu entre Nominoë, roi des Bretons, et Charles le Chauve en 851 fixant la limite de la Bretagne à la rue de la Pierre de Bretagne, suggère l'existence déjà à cette époque d'un habitat. Les premiers documents écrits attestant l'existence d'Ingrandes (alors Ingrandia ou Ingranda) et de son château remontent vers l'an mil.

Le tracé de cette route, si proche de la Boire, la rendant soumise aux inondations étonne. Il faut se rappeler que, dans les temps primitifs, les fleuves étaient les grands moyens de communication, « les grands chemins qui marchent tout seuls », accompagnés dans leur parcours par une piste, un chemin de halage d'où le nom de « chemin de rive ». Peut-être le tracé entre Champtocé et Ingrandes n'était-il que le reste d'une voie très ancienne ? Quant au risque d'inondation, il faut remarquer qu'à l'époque la levée de la Possonnière à Champtocé, de même que celle de Montjean à Saint-Florent, n'existait pas. En cas de crue, la Loire inondait toutes les vallées, allant jusqu'aux pieds du Mesnil et atteignant (sauf exceptions) un niveau moindre. Et puis les routes d'alors, souvent suites de fondrières, réservaient à ceux qui les empruntaient un certain nombre d'aléas dont la possibilité de crues faisait partie.

Il faut avouer que l'état actuel des chemins, restes de l'ancienne route, aurait tendance à nous rendre sceptiques sur l'existence de cette même route. Heureusement de multiples archives et cartes anciennes en attestent indiscutablement l'existence.

La carte particulière d'Anjou et de Touraine, par Guillaume de l'Isle, premier géographe du roi, dressée vers 1720, dont un exemplaire existe aux archives du Maine-et-Loire, indique d'une façon précise le tracé de la route royale d'Angers à Nantes. C'est en plus tortueux le tracé de l'actuelle RN 23. La route d'alors quitte Angers par le « pavé du Roi », l'actuelle rue de la Barre, gagne ensuite La Roche au Breuil (Saint-Jean-de-Linières), traverse le bourg de Saint-Martin-du-Fouilloux, passe devant Serrant, traverse Saint-Georges-sur-Loire, vraisemblablement aussi le bourg de Saint-Germain-des-Prés, aborde Champtocé en prenant la rue de la Petite Confiance (Célestin Port le confirme), longe la Boire, atteint Ingrandes par la levée du Mesurage pour en sortir par le chemin des Porteaux, franchit la frontière Anjou-Bretagne, gagne le bourg de la Brellerie pour redescendre par le Cassoir et rejoindre Montrelais puis Varades. Sur cette carte, il est nettement indiqué la descente de cette route vers le Cassoir et Montrelais. La côte de Bray et les suivantes sont figurées sous forme de petits monts situés au nord de la route.

Le guide du 18^{ème} siècle, intitulé « Les grandes routes de la Généralité de Tours » par Poitevin, signale que la route C venant de Paris par Chartres emprunte la chaussée de Champtocé qui est en mauvais état, ainsi que les abords et sorties d'Ingrandes. (Le mot « chaussée » au 18^{ème} siècle avait un sens limité de traversée des lieux bas et marécageux).

Les archives du prieuré de Villeneuve, conservées aux archives du Maine-et-Loire, font état à maintes reprises de la traversée d'Ingrandes par cette route. La levée du Mesurage est qualifiée de chemin d'Angers. Il existe même un plan partiel concernant le Mesurage, la Croix-Boulay et l'arrivée de notre route qualifiée de « Chemin bas d'Angers ». Quant à la partie ouest d'Ingrandes, la rue de la Mairie, le début de la route de la Riottière et le chemin des Guillaumières sont maintes fois qualifiés de « Grand chemin Nantois », nantois étant l'orthographe du 18^{ème} siècle de nantais.

Le guide indiqué ci-dessus fait état du mauvais état des abords d'Ingrandes. La levée du Mesurage n'est pas protégée du côté de la Loire par un revêtement de pierres, ce qui la rend fragile. Son niveau est plus bas que l'actuel.

Dès 1785, il existe un projet de mettre cette levée au-dessus des crues de la Loire. Pour ce faire le comte de Serrant donne 300 livres et le Roi 600 livres. Au cours des ans, la levée du Mesurage devait continuer à se dégrader. Le 28 septembre 1838, le maire d'Ingrandes

écrivait au Préfet du Maine-et-Loire pour lui demander l'autorisation d'employer les ressources de la commune pour l'amélioration du chemin de Tournebride et surtout de la « chaussée du Mesurage qui y conduit partant d'Ingrandes et qui est trop basse... ».

Tel était le « Grand Chemin » reliant Paris à Nantes, tout au moins dans sa traversée de Champtocé à Ingrandes et ce depuis la Renaissance et peut-être avant, jusqu'aux environs de l'année 1780, date de la mise en service de la nouvelle route, ancêtre de l'actuelle RN 23.

Cette profonde modification n'avait pas un caractère local mais procédait de la réorganisation à l'échelon du Royaume du réseau routier, œuvre de Trudaine directeur des Ponts-et-Chaussées pendant 23 ans. Œuvre magistrale dotant la France d'un ensemble routier qui fit l'envie des nations voisines jusqu'en 1930, date de l'extension du trafic automobile appelant la création notamment des autoroutes. Cette rationalisation à partir de 1750 du réseau routier élargissait les anciennes routes en les modernisant ; de tortueuses qu'elles étaient obligatoirement puisque desservant les villages, elles furent retracées, rendues droites dans toute la mesure du possible compte tenu du terrain. Leur construction bénéficia de techniques nouvelles : construites sur de solides assises, légèrement bombées, encadrées de part et d'autre de fossés, ombragées par des files d'arbres, d'une largeur approchant la vingtaine de mètres et franchissant les rivières sur des ponts de pierre.

Cette indéniable modernisation eût sa contrepartie. Les longues lignes droites, par le fait même, évitèrent les bourgs, les isolant. Il fallut construire de véritables bretelles de raccordement. Ce fût le cas d'Ingrandes. La route de Tournebride n'existait pratiquement qu'à l'état de projet. Sa construction en 1788 grâce à un atelier de charité destiné à donner du travail aux pauvres, était en panne faute de crédits et la seule façon de rejoindre Villeménard (le mot Tournebride est ignoré dans les archives du 18ème siècle) était d'emprunter un petit chemin partant de la Chaussée et longeant l'étang, qui d'ailleurs figure sur la feuille cadastrale n°2 teinté en vert et qui maintenant n'existe plus.

Quant à la route de la Riottière, elle existait à la fin du 18ème siècle mais en fort mauvais état. Lors du passage à Ingrandes, où ils couchèrent dans la nuit du 12 au 13 septembre 1792, de 408 prêtres réfractaires à la Constitution civile du clergé qui étaient déportés en Espagne, les voitures les transportant restèrent à la Riottière (vraisemblablement par suite du mauvais état de la route) nous dit l'un d'eux dans ses mémoires. « La route de traverse à Ingrandes, nous dit un autre, fût bien pénible pour les gens âgés et dont la vue était mauvaise ».

Autre témoignage du caractère peu carrossable de cette route. Le 18 octobre 1793, l'armée vendéenne ayant traversé la Loire à Saint-Florent et à Cul-de-Bœuf entama la malheureuse Virée de galerne. Son itinéraire, pour le plus gros de la troupe, passait par Varades, la Riottière et la route de candé. Or le carrefour de la Riottière était gardé par 800 soldats républicains appuyés par de l'artillerie. L'assaut vendéen fût d'une telle violence qu'il pulvérisa littéralement les volontaires nationaux, les mettant en déroute jusqu'à Saint-Georges. Cette bataille complètement oubliée des Ingrandais était connue à l'époque sous le nom de la « grande déroute d'Ingrandes ». La voie étant ainsi rendue libre, les 80 à 100 000 vendéens passèrent la nuit du 18 au 19 octobre soit dans Ingrandes même, soit en cantonnant sur la route d'Angers. Les feux de bivouac étaient visibles d'Ingrandes d'après des témoins. Parmi les suivants étaient le malheureux généralissime Lescure, grièvement

blessé aux environs de Cholet et dont la berline resta à la Riottière, l'état du blessé ne pouvant pas supporter les cahots. Il devait décéder quelques jours plus tard.

L'examen de la carte de Cassini de 1780 pose un problème sur la date de création de la route de la Riottière, tout au moins pour la partie comprise entre le carrefour du Brûlis et la RN 23. Sur cette carte est très nettement indiqué le chemin de la Combaudière, aujourd'hui rue du Brûlis, qui à cette époque franchissait la RN 23 toute nouvellement mise en service, passait à l'est du château et de la ferme de la Combaudière et rejoignait la route de Candé vers le corps de garde. On a l'impression que primitivement c'était bien la route de Candé elle-même, d'autant plus que la frontière entre l'Anjou et la Bretagne est très nettement indiquée comme suivant le bord est de ce chemin pour rejoindre le chemin des Guillaumières jusqu'au chemin appelé maintenant des Moncellières (alors qu'en 1835 on parlait du chemin noir), et gagnait la rue de la Pierre de Bretagne. Hypothèse étayée par :

- le fait que tout le terrain entre la rue du Brûlis et la route de la Riottière constitue le lieu-dit « le Fief égaré ». Au 18ème siècle, le mot « égaré » avait le sens de mis à part, séparé (de l'Anjou ?).

- le fait que le fief de la Combaudière a toujours fait partie de la paroisse de Montrelais. Toute la généalogie des Ménardeau, propriétaires à cette époque de la Combaudière, est à rechercher dans les archives de cette dernière paroisse.

Telle était la situation géographique d'Ingrandes à la veille de la Révolution. Il n'en a pas toujours été ainsi. Dès la conquête de la Gaule, le site appelé ultérieurement Ingrandes était relié presque directement à Angers et à Nantes par la voie romaine reliant ces deux villes. Le tracé en est bien connu grâce à l'étude de Monsieur Marcot, de la Possonnière. Il s'agissait d'une voie pavée, les géomètres romains aimant les longues lignes droites, ce qui impliquait des pentes pouvant atteindre les 20 %. Inutile de dire que de telles dénivellations interdisaient l'emploi de chariots. Ces voies, négligeant les petites agglomérations dans la mesure où elles existaient, étaient par le fait même réservées aux piétons, les fameuses légions, et aux cavaliers, les courriers de l'Empereur. Ces derniers, grâce à des relais, parcouraient la distance Angers-Nantes en une journée. Cette voie rejoignait Ingrandes à peu près à la hauteur de l'ancien passage à niveau de Tournebride, suivait en gros le tracé de la voie ferrée en direction de Montrelais et la suite. Un fait intéressant, outre la découverte au début du 19ème siècle d'un trésor composé de pièces romaines, est la dénomination de l'Etang dont le nom véritable révélé par les archives des 17 et 18èmes siècles est l'étang des Trouches. Le mot « trouche », maintenant disparu de la langue française, d'après les dictionnaires du 17ème siècle signifiait « chemin taillé en creux et dont le fond était pavé ». De là à y voir une réminiscence de cette voie romaine, il n'y a qu'un pas à franchir.

Quel Ingrandais empruntant aujourd'hui la rue de la Mairie, soupçonne un instant qu'il foule une partie du Grand Chemin reliant pendant des siècles Paris à Nantes et qu'il met ainsi ses pas dans ceux des plus hautes notabilités qui ont emprunté cette voie ? La liste en est longue, si tant est qu'on puisse l'établir. Rappelons pour le plaisir quelques-uns de ces passages les plus marquants.

Le 11 août 1614, Louis XIII alors âgé de 13 ans arrive par bateau à Ingrandes à 14 heures 45 et passe une bonne heure dans un cabaret au bord de l'eau. Toute son escorte de gendarmes et de chevaux légers franchit le bourg qui à cette époque comprend quelques centaines d'habitants. On imagine le brouhaha ainsi provoqué et l'arrogance de ces

Messieurs de la Cour interpellant nos roturiers d'ancêtres. Louis XIII, que la navigation amuse, renvoie son escorte par voie de terre, mais à 16 heures au moment de reprendre le bateau, les bateliers annoncent que le vent d'Ouest s'est levé interdisant l'arrivée à Ancenis dans la soirée. On embarque le Roi dans un carrosse mais l'arrière-garde resté en attente est peu nombreuse et sa Majesté a peur. Il charge lui-même deux pistolets de deux balles chacun et arrive par la route (les Guillonnières, les Porteaux, la Breslerie etc...) à 19 heures à Ancenis. Le dimanche 31 août, le Roi revenant de Nantes part à 7 heures d'Ancenis à cheval jusqu'à Ingrandes. Là il monte en carrosse et poursuit sa route jusqu'à Angers où il retrouve la Reine mère.

Août 1661, Ingrandes fût gâté par le passage d'une « foultitude » de hautes et puissantes personnalités tant par la Loire que par la route. La raison de ces déplacements ? La tenue à Nantes des Etats de Bretagne.

Dès le 26 août, défilent dans notre rue de la Mairie les Grandes compagnies de gardes suisses. Le 28, c'est le tour des douze compagnies de gardes françaises. Le 31, c'est Louis XIV en personne avec son escorte, son carrosse ayant versé aux environs de Serrant, qui termine l'étape d'Ancenis à cheval entouré de la cavalerie royale, gendarmes et mousquetaires compris.

En même temps défilaient sur la Loire, sans s'arrêter à Ingrandes, plusieurs cabanes (bateau muni à l'arrière d'une vraie cabine) magnifiquement décorées et munies chacune de 12 à 15 rameurs contenant différentes personnalités, le comte de Brienne ministre des Affaires étrangères, Colbert et le surintendant des Finances Fouquet. L'un des motifs du voyage royal était justement l'arrestation de Fouquet qui avait eu le malheur de déplaire au Roi Soleil. Le 5 septembre, d'Artagnan sous-lieutenant de la compagnie des mousquetaires (celui qui hanta nos rêves d'enfant) arrête le Surintendant place de la Cathédrale à Nantes. Le 7, d'Artagnan couche à Ingrandes avec son escorte de 15 mousquetaires et son prisonnier accompagné de son domestique et de son médecin. Le lendemain, départ du convoi pour Angers où Fouquet est interné, commençant son calvaire de 18 années (jusqu'à sa mort) comme prisonnier d'Etat.

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples de hautes personnalités ayant emprunté notre rue de la Mairie. Le détail de ces récits peut rendre sceptique sur leur authenticité. Tous ces détails proviennent d'archives. En ce qui concerne Louis XIII, c'est son médecin Jean Héroard accompagnant le roi qui tient d'une façon très précise le récit des faits et gestes de son royal client, dans un style télégraphique. Son manuscrit est déposé aux Archives nationales et a été publié dans la revue l'Anjou historique dont la collection complète existe à la bibliothèque d'Angers.

Ces deux moyens de locomotion, la Loire et la route royale se touchant littéralement dans Ingrandes, expliquent entre autres le nombre assez élevé d'auberges ou « hôtelleries » existant alors à Ingrandes, ville d'étape d'autant plus obligatoire que la douane Anjou-Bretagne n'accélérait pas le trafic, surtout sur la Loire. Les cahiers de doléances de 1789 en font foi.

Un dernier détail avant de clore cette note. Une de ces « hôtelleries » portait l'enseigne « Au Grand Louis ». Elle était située dans une assez importante bâtisse style 17ème siècle et qui existe toujours sur la place de l'Eglise. Elle cessa son activité au début du siècle. Une légende tenace parmi les Ingrandais prétendait que Louis XIV y avait couché. Il y une

soixantaine d'années, Monsieur Moriceau père, propriétaire dudit immeuble, montrait volontiers une assez grande chambre voûtée située au premier étage et prenant jour sur la place, en précisant que c'était la chambre du Roi (paraît-il, ajoutait-il prudemment). Malheureusement pour la petite histoire rien n'est plus faux. Le passage du Roi Soleil dans Ingrandes se situe en 1661 et la création de « l'hôtellerie » remonte d'après Célestin Port seulement à 1704.

Angers, le 1er septembre 1995

Jean Ménager